



**DEMANDE DE PRIX (RFQ)
(Biens)**

NOM & ADRESSE DE L'ENTREPRISE	DATE : 12/03/2018
	N° DE REFERENCE DE LA RFQ : 004/2018

Chère Madame/Cher Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir nous soumettre votre offre de prix au titre de la **CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DES ARMES** au niveau de l'Ecole Nationale de Gendarmerie, sis à Niamey tels que décrits en détails à l'annexe 1 de la présente RFQ. Lors de l'établissement de votre offre de prix, veuillez utiliser le formulaire figurant à l'annexe 2 jointe aux présentes.

Les offres de prix doivent être soumises sous pli fermé portant la mention « RFQ 004/2018/ **CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DES ARMES** » et être déposées au plus tard le mardi 03 avril 2018 à 12 heures à l'adresse suivante :

Programme des Nations Unies pour le développement
428 Avenue du fleuve Niger
Monsieur Lawel Bouzou Chargé d'Administration
BP 11207 Niamey Tél 20 73 47 00

NB : Les soumissionnaires intéressés sont invités à une visite obligatoire des lieux **le mercredi 21 mars 2018** à partir de 10 heures 30 mns à l'école Nationale de la Gendarmerie sis à Niamey (quartier koiratégui).

Il vous appartiendra de vous assurer que votre offre de prix parviendra à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard à la date-limite. Les offres de prix qui seront reçues par le PNUD postérieurement à la date-limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en compte.

Veuillez prendre note des exigences et conditions concernant la fourniture du ou des biens susmentionnés

Conditions de livraison [INCOTERMS 2010] (Veuillez lier ceci au barème de prix)	☐ Non Applicable	
Le dédouanement ¹ , si nécessaire, sera à la charge :	☐ du PNUD	
Adresse(s) exacte(s) du ou des lieux de livraison (indiquez-les toutes, s'il en existe plusieurs)	Ecole Nationale De La Gendarmerie sis à Niamey ;	
Transitaire privilégié par le PNUD, le cas échéant ²	Non Applicable	
Distribution des documents de transport (en cas d'utilisation d'un transitaire)	Non Applicable	
Date et heure limites de livraison prévues (si la livraison intervient ultérieurement, l'offre de prix pourra être rejetée par le PNUD)	☐ 60 jours à compter de l'émission du bon de commande (BC) Heure : 12 heures Fuseau horaire de référence : heures de Niamey GMT+1	
Calendrier de livraison	☐ Requis	
Exigences en matière de conditionnement	Non Applicable	
Mode de transport		☐ AUTRE
Devise privilégiée pour l'établissement de l'offre de prix ³	Devise locale : FCFA	
Taxe sur la valeur ajoutée applicable au prix offert ⁴	☐ Doit exclure la TVA et autres impôts indirects applicables	
Services après-vente requis	☐ X Garantie des travaux sur un (01) an ; ☐ X Appui technique : suivi des travaux sur la période de garantie ; ☐ X Reprise des défaillances constatées lors et après les travaux sur toute la période de garantie des travaux.	

¹ Doit être lié aux INCOTERMS choisis.

² Dépend des INCOTERMS. La suggestion visant à utiliser un service de messagerie privilégié par le PNUD n'est motivée que par la connaissance des procédures et des exigences en matière de documents qui sont applicables au PNUD lors du dédouanement.

³ Les fournisseurs doivent respecter l'ensemble des lois applicables aux transactions commerciales réalisées dans d'autres devises. La conversion d'une devise dans la devise privilégiée par le PNUD, si l'offre n'est pas libellée de la manière requise, se fera uniquement à l'aide du taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur à la date d'émission du bon de commande par le PNUD.

⁴ Ceci doit être concilié avec les INCOTERMS requis par la RFQ. En outre, l'exonération de TVA varie d'un pays à l'autre. Veuillez cocher ce qui est applicable au CO/BU du PNUD demandant les biens.

Date-limite de soumission de l'offre de prix	Fermeture des bureaux, 03 avril 2018 à 12 heures, heures de Niamey GMT+1
Tous les documents, y compris les catalogues, les instructions et les manuels d'utilisation, doivent être rédigés dans la langue suivante :	☐ Non applicable
Documents à fournir ⁵	☐ le formulaire fourni dans l'annexe 2, dûment rempli, conformément à la liste des exigences indiquées dans l'annexe 1 ; ☐ le certificat d'inscription au registre du commerce le plus récent ; ☐ l'attestation la plus récente justifiant de la régularité de la situation fiscale (ARF) ; ☐ une déclaration écrite de non-inscription sur la liste 1267/1989 du Conseil de sécurité de l'ONU, sur la liste de la division des achats de l'ONU ou sur toute autre liste d'exclusion de l'ONU
Durée de validité des offres de prix à compter de la date de soumission	☐ 60 jours Dans certaines circonstances exceptionnelles, le PNUD pourra demander au fournisseur de proroger la durée de validité de son offre de prix au-delà de qui aura été initialement indiqué dans la présente RFQ. La proposition devra alors confirmer par écrit la prorogation, sans aucune modification de l'offre de prix.
Offres de prix partielles	☐ Non Autorisées :
Conditions de paiement ⁶	☐ 80% à la réception provisoire des travaux, ☐ La retenue de 20 % sera restituée à la réception définitive des travaux.
Indemnité forfaitaire de retard de livraison	Sera imposé en raison de 1% du montant du marché par jour de retard non justifié

⁵ Les 2 premiers éléments de cette liste sont obligatoires pour la fourniture de biens importés.

⁶ Le PNUD préfère ne pas verser d'avance lors de la signature du contrat. Si le fournisseur exige une avance, celle-ci sera limitée à 20 % du prix total offert. En cas de versement d'un pourcentage plus élevé ou d'une avance de \$30,000 ou plus, le PNUD obligera le fournisseur à fournir une garantie bancaire ou un chèque de banque à l'ordre du PNUD du même montant que l'avance versée par le PNUD au fournisseur.

Critères d'évaluation	☐ X Conformité technique/plein respect des exigences et prix le plus bas ⁷ ☐ X Exhaustivité des services après-vente /suivi des travaux et correction des défaillances constatées. ☐ X Acceptation sans réserve du BC/des conditions générales du contrat ☐ X Délai de livraison le plus court / délai d'exécution le plus court ⁸
Le PNUD attribuera un contrat à :	☐ Un et unique fournisseur.
Type de contrat devant être signé	☐ Contrat de travaux
Conditions particulières du contrat	☐ Annulation du BC/contrat en cas de retard de livraison/d'achèvement de 10 jours
Conditions de versement du paiement	☐ X Inspection satisfaisante des travaux <i>par le spécialiste</i> ; ☐ X Installation complète/Finition des travaux conformes au cahier des charges ; ☐ X Réussite de l'ensemble des tests/de contrôle des travaux. ☐ X Acceptation écrite des biens/travaux sur la base de la parfaite conformité aux exigences de la RFQ
Annexes de la présente RFQ ⁹	☐ X Spécifications des biens requis (annexe 1) ☐ X Formulaire de soumission de l'offre de prix (annexe 2) ☐ X Conditions générales / Conditions particulières (annexe 3). La non-acceptation des conditions générales (CG) constituera un motif d'élimination de la présente procédure d'achat

⁷ Le PNUD se réserve le droit de ne pas attribuer le contrat à l'offre de prix la plus basse si la deuxième offre de prix la plus basse parmi les offres recevables est considérée comme étant largement supérieure, si le prix n'est pas supérieur de plus de 10 % à l'offre conforme assortie du prix le plus bas et si le budget permet de couvrir la différence de prix. Le terme « supérieure », tel qu'il est utilisé dans le présent paragraphe désigne des offres qui dépassent les exigences préétablies énoncées dans les spécifications.

⁸ Ceci doit être utilisé pour les besoins assortis de délais impératifs et/ou urgents (par ex., les urgences d'après crise, les élections, etc.).

⁹ Si les informations sont disponibles sur le Web, il est possible de ne fournir qu'un simple URL permettant d'y accéder.

Personnes à contacter pour les demandes de renseignements (Demandes de renseignements écrites uniquement) ¹⁰	Nom : Amadou Yacouba Unité Procurement ne.procurement.team@undp.org Les réponses tardives du PNUD ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de soumission, sauf si le PNUD estime qu'une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux offrants.
---	--

Les biens proposés seront examinés au regard de l'exhaustivité et de la conformité de l'offre de prix par rapport aux spécifications minimums décrites ci-dessus et à toute autre annexe fournissant des détails sur les exigences du PNUD.

L'offre de prix qui sera conforme à l'ensemble des spécifications et exigences, qui proposera le prix le plus bas, et qui respectera l'ensemble des autres critères d'évaluation sera retenue. Toute offre qui ne respectera pas les exigences sera rejetée.

Toute différence entre le prix unitaire et le prix total (obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité) sera recalculée par le PNUD. Le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé. Si le fournisseur n'accepte pas le prix final basé sur le nouveau calcul et les corrections d'erreurs effectués par le PNUD, son offre de prix sera rejetée.

Le PNUD se réserve le droit, après avoir identifié l'offre de prix la plus basse, d'attribuer le contrat uniquement en fonction des prix des biens si le coût de transport (fret et assurance) s'avère être supérieur au propre coût estimatif du PNUD en cas de recours à son propre transitaire et à son propre assureur.

Au cours de la durée de validité de l'offre de prix, aucune modification du prix résultant de la hausse des coûts, de l'inflation, de la fluctuation des taux de change ou de tout autre facteur de marché ne sera acceptée par le PNUD après réception de l'offre de prix. Lors de l'attribution du contrat ou du bon de commande, le PNUD se réserve le droit de modifier (à la hausse ou à la baisse) la quantité des services et/ou biens, dans la limite de vingt-cinq pour cent (25 %) du montant total de l'offre, sans modification du prix unitaire ou des autres conditions.

Tout bon de commande qui sera émis au titre de la présente RFQ sera soumis aux conditions générales jointes aux présentes. La simple soumission d'une offre de prix emporte acceptation sans réserve par le fournisseur des conditions générales du PNUD figurant à l'annexe 3 des présentes.

Le PNUD n'est pas tenu d'accepter une quelconque offre de prix ou d'attribuer un contrat/bon de commande et n'est pas responsable des coûts liés à la préparation et à la soumission par le fournisseur d'une offre de prix, quels que soient le résultat ou les modalités du processus de sélection.

Veuillez noter que la procédure de contestation du PNUD qui est ouverte aux fournisseurs a pour but de permettre aux personnes ou entreprises non retenues pour l'attribution d'un bon de commande ou d'un contrat de faire appel dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence. Si vous estimez que

¹⁰ La personne à contacter et l'adresse sont indiquées à titre officiel par le PNUD. Si des demandes de renseignements sont adressées à d'autres personnes ou adresses, même s'il s'agit de fonctionnaires du PNUD, le PNUD ne sera pas tenu d'y répondre et ne pourra pas confirmer leur réception.

vous n'avez pas été traité de manière équitable, vous pouvez obtenir des informations détaillées sur les procédures de contestation ouvertes aux fournisseurs à l'adresse suivante : <http://www.undp.org/procurement/protest.shtml>.

Le PNUD encourage chaque fournisseur potentiel à éviter et à prévenir les conflits d'intérêts en indiquant au PNUD si vous-même, l'une de vos sociétés affiliées ou un membre de votre personnel a participé à la préparation des exigences, du projet, des spécifications, des estimations des coûts et des autres informations utilisées dans la présente RFQ.

Le PNUD applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis des fraudes et autres pratiques interdites et s'est engagé à identifier et à sanctionner l'ensemble de ces actes et pratiques préjudiciables au PNUD, ainsi qu'aux tiers participant aux activités du PNUD. Le PNUD attend de ses fournisseurs qu'ils respectent le code de conduite à l'intention des fournisseurs de l'Organisation des Nations Unies qui peut être consulté par l'intermédiaire du lien suivant : http://www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct_english.pdf

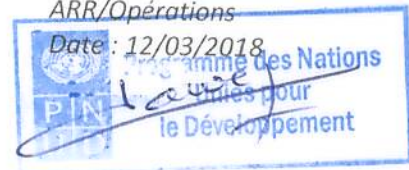
Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre offre de prix.

Cordialement,

Lawel Bouzou

ARR/Opérations

Date: 12/03/2018



Spécifications techniques

Voir fichier cahier de charge en ses parties I/II/III

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF POUR LA CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE

VOIR CAHIER DE CHARGE EN SA PARTIE ANNEXE 1 DEVIS QUANTITATIF

*[nom du fonctionnaire habilité]
[fonctions]
[date]*

FORMULAIRE DE SOUMISSION DE L'OFFRE DE PRIX DU FOURNISSEUR¹¹
(Le présent formulaire doit être soumis uniquement sur le papier à en-tête officiel du fournisseur¹²)

Le fournisseur soussigné accepte par les présentes les conditions générales du PNUD et propose de fournir les articles énumérés ci-dessous conformément aux spécifications et exigences du PNUD, telles qu'indiquées dans la RFQ ayant pour n° de référence : _____ :

TABLEAU 1 : Offre de fourniture de biens conformes aux spécifications techniques et exigences

VOIR CAHIER DE CHARGE

TABLEAU 2 : Coûts d'exploitation estimatifs (le cas échéant) NON APPLICABLE

Liste des articles consommables (Incluez les pièces à forte rotation, le cas échéant)	Consommation moyenne prévue	Unité de mesure	Prix unitaire	Prix total par article

TABLEAU 3 : Offre de conformité aux autres conditions et exigences connexes

Autres informations concernant notre offre de prix :	Vos réponses		
	Oui, nous nous y conformerons	Non, nous ne pouvons nous y conformer	Si vous ne pouvez pas vous y conformer, veuillez faire une contre-proposition
Délai de livraison			
Poids/volume/dimension prévus du chargement :			

¹¹ Ceci sert de guide au fournisseur dans le cadre de la préparation de l'offre de prix et du barème de prix.

¹² Le papier à en-tête officiel doit indiquer les coordonnées – adresses, courrier électronique, numéros de téléphone et de fax – aux fins de vérification.

Pays d'origine ¹³ :			
Exigences en matière de garantie et de service après-vente			
a) Formation à l'utilisation et à la maintenance			
b) Garantie minimum d'un (1) an sur les pièces et la main-d'œuvre			
c) Unité de substitution devant être fournie lorsque l'unité achetée est en réparation			
d) Unité de remplacement neuve si l'unité achetée est irréparable			
e) Autres			
Validité de l'offre de prix			
Totalité des conditions générales du PNUD			
Autres exigences <i>[veuillez préciser]</i>			

Toutes les autres informations que nous n'avons pas fournies emportent automatiquement conformité pleine et entière de notre part aux exigences et conditions de la RFQ.

[nom et signature de la personne habilitée par le fournisseur]
[fonctions]
[date]

¹³ Si le pays d'origine exige une licence d'exportation au titre des biens achetés ou si d'autres documents utiles sont susceptibles d'être demandés par le pays de destination, le fournisseur doit les fournir au PNUD si le BC/contrat lui est attribué.